



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 2 avril 2021

Point de situation COVID-19 en Nouvelle-Aquitaine

>>> Intensification de la circulation du virus dans la région

Situation sanitaire du 21 au 28 mars 2021 //										
Département	Testés	Tests positifs	Taux de positivité (%)	Taux d'incidence pour 100 000 hab.	Total positifs du 25/01/2020 au 28/03/2021	Hospitalisations au 28/03/2021	Dont réa. au 28/03/2021	Total Retours à domicile depuis le 21/01/2020	Total décès à l'hôpital depuis le 21/01/2020	
Charente	12 938	737	5,7 ↘ (- 0,1 pt)	211,7 ↗ (+ 23,3 pts)	11 915	66	12	452	126	
Charente-Maritime	22 800	941	4,1 ↘ (- 0,2 pt)	145,4 ↘ (- 3,1 pts)	15 847	96	14	810	251	
Corrèze	10 042	605	6,0 ↗ (+ 0,3 pt)	251,7 ↗ (+ 59,5 pts)	10 301	45	12	684	177	
Creuse	2 819	67	2,4 ↗ (+ 0,5 pt)	57,6 ↗ (+ 2,6 pts)	4 479	39	8	458	81	
Dordogne	15 835	1 292	8,2 ↗ (+ 2,1 pt)	316,4 ↗ (+ 125,9 pts)	16 493	121	15	583	169	
Gironde	66 309	4 011	6,0 ↗ (+ 0,4 pt)	245,6 ↗ (+ 60,6 pts)	72 707	401	87	4 100	828	
Landes	12 318	414	3,4 ↗ (+ 0,4 pt)	100,5 ↗ (+ 17 pts)	17 459	26	3	736	217	
Lot-et-Garonne	11 385	637	5,6 ↗ (+ 2,2 pt)	192,8 ↗ (+ 61,4 pts)	14 105	45	4	639	133	
Pyrénées-Atlantiques	21 708	604	2,8 ↗ (+ 0,1 pt)	88,4 ↗ (+ 13,6 pts)	31 155	97	9	1 761	453	
Deux-Sèvres	14 013	864	6,2 ↘ (- 0,4 pt)	231,9 ↗ (+ 3,3 pts)	17 497	59	10	768	222	
Vienne	16 133	938	5,8 ↗ (+ 0,6 pt)	214,4 ↘ (- 3 pts)	18 929	76	14	962	232	
Haute-Vienne	12 747	799	6,3 ↗ (+ 0,9 pt)	215,5 ↗ (+ 51 pts)	16 044	69	13	890	246	
Nouvelle-Aquitaine	219 047	11 909	5,4 ↗ (+ 0,4 pt)	198,5 ↗ (+ 37,7 pts)	246 931	1 140 ↘	201	12 843	3 135	

Source : Données de Santé publique France Nouvelle-Aquitaine

Semaine 12 (du 22 au 28 mars), la circulation du virus s'intensifie en Nouvelle-Aquitaine et la tendance à la hausse des principaux indicateurs depuis plusieurs semaines se confirme.

Le taux d'incidence continue d'augmenter pour atteindre 198,5/100 000 habitants (contre 161,2 semaine 11). soit une augmentation de + 23 %. Cette hausse s'observe dans toutes les tranches d'âge, et en particulier dans la tranche d'âge des 15-44 ans (290/100 000 hab.) Chez les 65-75 ans et plus, le taux progresse de façon modérée (+ 6 %). En région, le taux d'incidence progresse dans la majorité des départements avec une forte progression en Dordogne (+ 64 %), en Lot-et-Garonne (+ 47 %). En revanche, il s'est stabilisé en Charente-Maritime, en Creuse, dans les Deux-Sèvres et dans la Vienne.

Le taux de positivité (5,4 %) est en hausse dans plus de la moitié des départements avec une forte augmentation observée dans la Creuse, la Dordogne et en Lot-et-Garonne.

Le nombre des nouvelles hospitalisations sont en légère baisse semaine 12 tandis que les nouvelles admissions en réanimation restent stables.

Parmi les tests effectués semaine 12, la proportion de suspicion du variant « anglais » est de 76,3 % et 4,7 % pour les variants dits « sud-africain » ou « brésilien ».

>>> Vaccination

Au 31 mars 2021, 834 210 Néo-Aquitains ont reçu au moins une dose de vaccin (13,9 %) et 301 472 ont reçu les deux doses (5,1 %). La Nouvelle-Aquitaine est toujours la région qui vaccine le plus après les régions Ile-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes.

Parmi ceux qui ont reçu au moins 1 dose : 65,7% ont été vaccinés avec le vaccin Pfizer-BioNTech, 29,2 % avec le vaccin AstraZeneca et 5,1 % avec le vaccin Moderna.

A noter que 96,2 % des résidents en EHPAD/ULSD ont reçu une dose de vaccin (75,9 % deux doses). Au total, 61,3 % des 75 ans et plus ont reçu 1 dose de vaccin.

Cumul du nombre de vaccinations par départements au 31 mars 2021 ////////////////				
Département	Au moins une dose de vaccin (N)	Couverture vaccinale une dose (%)	Deux doses de vaccin (N)	Couverture vaccinale deux doses (%)
16 - CHARENTE	45 896	13.2	20 429	5.9
17 - CHARENTE-MARITIME	97 717	15.1	41 115	6.4
19 - CORREZE	39 232	16.3	14 914	6.2
23 - CREUSE	18 760	16.1	8 600	7.4
24 - DORDOGNE	55 455	13.6	20 029	4.9
33 - GIRONDE	206 559	12.6	63 986	3.9
40 - LANDES	60 111	14.6	21 805	5.3
47 - LOT-ET-GARONNE	39 293	11.9	13 852	4.2
64 - PYRENEES-ATLANTIQUES	106 264	15.6	37 444	5.5
79 - DEUX-SEVRES	48 753	13.1	16 847	4.5
86 - VIENNE	61 030	14.0	23 883	5.5
87 - HAUTE-VIENNE	55 140	14.9	18 568	5.0
Nouvelle-Aquitaine	834 210	13.9	301 472	5.0

Source : Données extraites de Vaccin Covid exploitées par Santé publique France Nouvelle-Aquitaine

- En savoir plus sur les données épidémiologiques et vaccination (indicateurs vaccination des résidents et professionnels d'EHPAD et USLD, par classe d'âge par département, etc.) > [COVID-19 - Points épidémiologiques régionaux Coronavirus Nouvelle-Aquitaine Janvier/Février/Mars/Avril 2021](#)

>> Participation des médecins à la vaccination en ville avec AstraZeneca au 31 mars 2021

10 943 médecins libéraux sont engagés dans la vaccination AstraZeneca. La part de la vaccination avec le vaccin AstraZeneca est de 29,2 %.

Départements	Nombre de médecins généralistes engagés	Nombre de spécialistes engagés	Nombre total de médecins engagés	Nombre total de médecins libéraux dans le département (hors retraités, remplaçants, étudiants)	Ration des médecins libéraux engagés (hors retraités, remplaçants, étudiants)
16 - Charente	211	13	224	477	47%
17 - Charente-Maritime	545	12	557	1 197	47%
19 - Corrèze	156	15	171	363	47%
23 - Creuse	67	3	70	174	40%
24 - Dordogne	241	7	248	562	44%
33 - Gironde	1 454	97	1 551	3 814	41%
40 - Landes	333	18	351	842	42%
47 - Lot-et-Garonne	190	8	198	434	46%
64 - Pyrénées-Atlantiques	587	31	618	1 613	38%
79 - Deux-Sèvres	233	5	238	459	52%
86 - Vienne	334	5	339	705	48%
87 - Haute-Vienne	312	11	323	705	46%
Nouvelle-Aquitaine	4 663	225	4 888	10 943	45%

Sources : Données issues du retraitement national des données PHARMA-SI - 31/03/2021

>>> Une campagne téléphonique lancée par l'Assurance Maladie pour favoriser la vaccination des 75 ans et plus

Socle de notre stratégie vaccinale, la vaccination des personnes à risque est essentielle pour espérer une sortie de crise sanitaire prochaine. C'est pourquoi, l'Assurance Maladie a mis en place un dispositif pour **faciliter l'accès à la prise de rendez-vous pour toutes les personnes de 75 ans et plus qui ne sont pas encore rentrées dans le parcours vaccinal**. Il ne s'agit pas de convaincre des personnes récalcitrantes, mais d'aider et assister celles et ceux ayant rencontré des difficultés dans leur prise de rendez-vous.

Ce dispositif lancé le 31 mars 2021 prévoit :











- 👉 **une campagne d'appels téléphoniques** à destination des 75 ans et plus : les collaborateurs de l'Assurance Maladie proposent des rendez-vous proches du domicile de la personne et, si elle l'accepte, prennent le rendez-vous ;
- 👉 **des envois de SMS** invitant les 75 ans et plus à appeler un numéro téléphonique dédié à ce dispositif de prises de rendez-vous prioritaire. Lors de l'appel, un collaborateur de l'Assurance Maladie pourra organiser le rendez-vous.

L'ARS Nouvelle-Aquitaine demande aux centres de vaccination de la région de faciliter ce dispositif en réservant des plages horaires à cette vaccination des 75 ans et plus (une demi-journée par semaine par exemple).

Rappelons que les personnes de plus de 70 ans peuvent aussi se faire vacciner près de chez elles en prenant directement rendez-vous auprès de leur médecin traitant, pharmacien ou infirmier (vaccin AstraZeneca). Cette possibilité est également offerte aux personnes âgées de 55 ans à 69 ans (inclus) atteintes de comorbidités et à celles de plus de 55 ans souffrant d'une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19¹.

Infographie sur la vaccination grand public : pour qui ? Où ? Avec quel vaccin ?

* Liste sur solidarites-sante.gouv.fr/vaccin-covid-19

Mon âge	Ma situation	AstraZeneca	Pfizer-BioNTech ou Moderna
0 à 17 ans		<i>Je ne suis pas concerné</i>	
18 à 49 ans inclus	Je n'ai pas de problème de santé →	<i>Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner</i>	
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19* →		 En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin
50 à 54 ans inclus	Je n'ai pas de problème de santé →	<i>Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner</i>	
	J'ai un risque de forme grave de COVID-19* → J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19* →		 En centre de vaccination  En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin
55 à 69 ans inclus	Je n'ai pas de problème de santé →	<i>Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner</i>	
	J'ai un risque de forme grave de COVID-19* → J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19* →	 Chez mon médecin traitant ou médecin du travail ou sur mon lieu de soin ou en pharmacie  Chez mon médecin traitant ou médecin du travail ou sur mon lieu de soin ou en pharmacie	 En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin
Plus de 70 ans	Je suis en établissement pour personnes âgées →	 Chez mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin ou au sein de mon établissement ou en pharmacie	 Au sein de mon établissement
	Je vis à domicile (ou dans une autre structure) →	 Chez mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin ou en pharmacie	 En centre de vaccination

N.B. : Les personnes majeures en situation de handicap, hébergées en maison d'accueil spécialisée ou foyer d'accueil médicalisé, se font vacciner au sein de leur établissement.

version : mercredi 24 mars 2021



Contact presse ARS Nouvelle-Aquitaine
 N° presse dédié Covid-19 : 06 65 24 84 60
ars-na-communication@ars.sante.fr

¹ Liste sur solidarites-sante.gouv.fr/covid-19